

# Modernité en banlieue rouge dans les années 30...



architectures exemplaires  
VAL  
DE  
MARNE

Regarder, lire et comprendre  
l'architecture et la ville

# MAISONS ALFORT

Square Dufourmantelle  
École Jules Ferry



**scérén**  
SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
CRDP  
ACADÉMIE DE CRÉTEIL  
CDDP  
VAL-DE-MARNE



# Modernité en banlieue rouge dans les années 30...



## MAISONS-ALFORT

- Square Dufourmantelle
- École Jules Ferry

### OUVRAGE CONÇU PAR

le Conseil d'Architecture,  
de l'Urbanisme et de l'Environnement  
du Val de Marne

### ET

le Centre Départemental  
de Documentation Pédagogique  
du Val de Marne

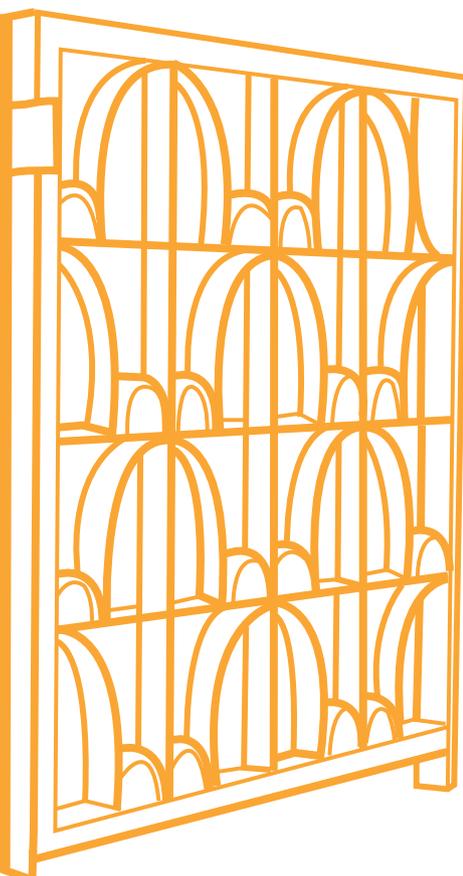
## Sensibiliser les élèves à leur cadre de vie,

leur permettre de découvrir le territoire de leur ville, l'architecture du tissu urbain sur lequel ils vivent, est une démarche éducative qui devrait aller de soi pour impliquer les jeunes dans leur ville et développer la citoyenneté. N'est-elle pas l'occasion d'aborder l'histoire sociale, politique, technique et esthétique d'un territoire ? Or, cette démarche n'est pas si courante dans la mesure où l'architecture n'est pas traitée en tant que telle dans les programmes scolaires. Les représentations qu'elle suscite lui confèrent un statut de discipline de spécialistes dont le langage et les dessins impressionnent les néophytes. Par ailleurs, pour le plus grand nombre, la connaissance architecturale qui mérite d'être évoquée concerne essentiellement celle des monuments prestigieux des siècles passés alors que le bâti des villes de banlieues présente bien souvent des caractéristiques remarquables qu'il importe d'apprendre à voir et à comprendre.

C'est pour faciliter cette découverte que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val de Marne (CAUE 94) et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Val de Marne (CDDP 94) proposent un ouvrage destiné à **valoriser le patrimoine architectural souvent méconnu du tissu urbain du département du Val de Marne** en proposant un livret

et des fiches pédagogiques destinés à tous les enseignants. Ce livret et ses fiches se veulent les premiers d'une collection qui permettrait d'établir un véritable inventaire des édifices et ensembles urbains remarquables dans ce département.

Les objectifs de cet ouvrage doivent permettre aux élèves de se questionner sur des notions comme la lumière, la matière, la composition, la relation d'un bâtiment au tissu urbain et d'initier ainsi une réflexion plus approfondie sur les qualités de l'espace. Ils doivent aussi leur donner les possibilités d'apprendre à lire les formes, évaluer, comparer, situer et comprendre un bâtiment ou un ensemble urbain dans son environnement et d'acquérir ainsi un regard qualitatif plus critique. C'est aussi une façon d'aborder l'histoire de la constitution du territoire sur lequel vivent les élèves : en comprendre les grandes étapes de formation, de mutation, en situer les époques et les évolutions. Enfin, ce travail d'approche architecturale est un support d'apprentissages multiples. Les conditions et les implications de la démarche de projet concernant la ville ou le bâti lors de leurs conceptions permettent d'aborder l'espace urbain et l'architecture par différentes approches disciplinaires. Approche historique, littéraire, technique, géométrique ou plastique peuvent être étudiées dans les pistes pédagogiques afin de favoriser une certaine transdisciplinarité selon les méthodes particulières relatives aux différentes disciplines.



**L'ambition de cet ouvrage est d'être un outil à partir duquel les enseignants pourront élaborer des visites du territoire familier des élèves,**

le leur, sur lequel ces derniers apprendront à situer le bâtiment, à l'étudier dans un contexte historique, idéologique et artistique. Ils pourront ensuite le présenter en tant qu'objet architectural inscrit dans un site et un paysage urbain particuliers, conçu à partir d'un programme, selon des techniques, des usages, une esthétique... L'étude de tous ces éléments permettra aux élèves de réfléchir sur la notion de patrimoine et de son élargissement récent vers une nouvelle protection patrimoniale avec la prise en compte des réalisations architecturales du XX<sup>ème</sup> siècle. Ils découvriront ainsi que leur territoire de banlieue a lui aussi une longue histoire, avec des bâtiments dignes d'être protégés et d'être inscrits en tant « qu'objets patrimoniaux ». Ce travail éditorial dit de « proximité » peut aussi s'avérer très utile à d'autres enseignants plus éloignés du terrain de ce département mais qui peuvent utiliser la même démarche pour travailler selon les mêmes principes. Les fiches pédagogiques proposées en fin d'ouvrage pourront être reproduites et photocopiées à l'attention des élèves. Elles sont élaborées avec des questionnaires reprenant les points remarquables de la réalisation pour inciter les élèves à porter un regard sensible et critique sur l'objet de la visite.

Premier d'une nouvelle collection prenant en compte quelques architectures exemplaires en Val de Marne pour aborder l'espace construit et ouvrir le regard des jeunes sur l'architecture et la ville, nous souhaitons que cet ouvrage devienne un outil indispensable aux enseignants comme à tous les adultes intéressés pour faire comprendre aux jeunes la complexité de leur environnement urbain, afin d'en bénéficier pleinement et d'en être des acteurs plus responsables.

Marie-Claude ANGOT,  
directrice  
du Centre Départemental de Documentation Pédagogique  
du Val de Marne

et

Patrick URBAIN,  
directeur  
du Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement  
du Val de Marne



# sommaire



6 CONTEXTE HISTORIQUE

8 CONTEXTE ARTISTIQUE

10

## Square Dufourmantelle

12 **Pourquoi ?**

→ LE PROGRAMME ET LES CONDITIONS DE LA COMMANDE

14 **À quel endroit ?**

→ LE PAYSAGE URBAIN DANS LEQUEL S'INSÈRE CETTE RÉALISATION

16 **Comment ? Avec quoi ?**

→ LES TECHNIQUES ET MÉTHODES DE CONSTRUCTION

18 **Pour qui ?**

→ LES MODES DE VIE DANS CES LOGEMENTS

20 **Selon quel style ?**

→ L'ESTHÉTIQUE ARCHITECTURALE DE CET ENSEMBLE

# École Jules Ferry

## 24 Pourquoi ?

→ LE PROGRAMME ET LES CONDITIONS DE LA COMMANDE

## 26 À quel endroit ?

→ LE PAYSAGE URBAIN DANS LEQUEL S'INSÈRE CETTE RÉALISATION

## 28 Comment ? Avec quoi ?

→ LES TECHNIQUES ET MÉTHODES DE CONSTRUCTION

## 30 Pour qui ?

→ L'ACCUEIL ET LA PÉDAGOGIE AU SEIN DE CET ESPACE

## 32 Selon quel style ?

→ L'ESTHÉTIQUE ARCHITECTURALE DE L'ÉCOLE



## 34 NOTES

## 35 BIBLIOGRAPHIE

## 36 INFOS PRATIQUES

# contexte historique

La France des années 30 est celle d'une époque troublée.

Succédant à la Belle Époque, période prospère des années 20, cette décennie est marquée par l'arrivée en 1931, de la crise économique qui avait touché les États-Unis en 1929. Crise économique et sociale -chute de la production industrielle et montée du chômage-, elle devient rapidement politique. L'instabilité ministérielle et les scandales de l'époque favorisent la montée des organisations d'extrême-droite, en particulier des Ligues (manifestation du 6 février 1934). Afin de s'opposer à cette agitation politique et notamment à la montée du fascisme, les différents partis de gauche -Radicaux, SFIO et PCF- se regroupent et forment en 1935 le Front Populaire. L'adoption d'un programme électoral commun (« *pain, paix, liberté* ») de ces trois partis aux élections législatives de 1936, voit la victoire du Front Populaire et la nomination de Léon Blum (SFIO) en tant que président du Conseil. A l'annonce de cette victoire, les grèves de juin 1936, sous forme d' « *occupation joyeuse* » des usines, tentent d'obtenir des réformes du gouvernement et du patronat. Les Accords de Matignon, signés le 7 juin 1936 par Léon Blum, la CGT et les représentants du patronat prévoient alors une hausse des salaires, la création de délégués du personnel élus par les ouvriers, quinze jours de congés payés et la semaine des quarante heures, mesures qui mettent fin à ces grèves.

## LES NOUVELLES MUNICIPALITÉS COMMUNISTES FONT DE LA BANLIEUE UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS

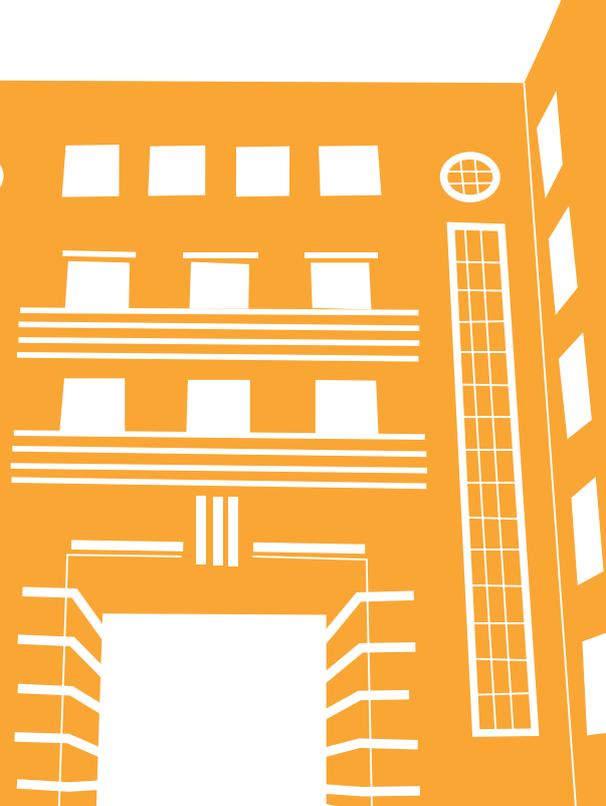
D'autres réformes suivent, avec notamment les nationalisations des usines de guerre, mais aussi des chemins de fer avec la création, en 1938, de la SNCF. L'époque du Front Populaire, jusqu'à son éviction en avril 1938 -due à une rupture entre ses partis, à la persistance du chômage et à l'extrême-droite-, favorise l'apparition d'un esprit nouveau, « *exaltant* » comme le dit le réalisateur français Jean Renoir (*La Grande Illusion*, 1937 ; *La Vie est à nous* réalisé pour le PCF en 1936 ; ou encore *La Marseillaise* en 1938 pour la CGT). Une nouvelle culture de la science, des arts, des sports et des loisirs émerge. Cet esprit nouveau était déjà en germe depuis une dizaine d'années dans la banlieue parisienne. La « *naissance du mythe de la banlieue rouge* », comme l'explique Annie Fourcault<sup>1</sup>, après les « *premiers succès électoraux communistes en banlieue parisienne* » en mai 1924 conduit à la transformation de ces territoires par ces nouvelles municipalités. Devant faire face à un afflux toujours plus important d'habitants -plus de 100 000 nouveaux habitants par an de 1921 à 1931- ces maires cherchent à favoriser l'éducation et le développement des couches populaires, dans la lignée des idées du Musée Social.

### LA CRITIQUE



Rassurons-nous, cher ami ! Jamais les communistes ne sauront construire la société future. Regardez, ils ne savent même pas qu'il faut un toit aux écoles !

Caricature parue dans *Front Rouge*, Villejuif, juillet 1933.



# LES HBM REMPLENT LES PRÉCÉDENTES HABITATIONS OUVRIÈRES

Née de la Révolution Industrielle, la population ouvrière ne cesse de croître tout au long du XIX<sup>ème</sup> et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, pour atteindre 40% des actifs<sup>2</sup> dans les années Cinquante. La question de leur logement dans la périphérie des villes est rapidement problématique. Endémique à Paris depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la crise du logement est liée alors à l'afflux de la population provinciale vers la capitale, que l'industrialisation et les travaux haussmanniens chassent vers la banlieue. Accentué par les destructions de la première guerre mondiale, ce phénomène contraint le prolétariat à fuir les villes où les logements, vieux, insalubres, mais également surpeuplés, ne cessent de voir leurs loyers augmenter.

La réponse à cette crise est essentiellement donnée, jusqu'en 1912 par de grandes fondations philanthropiques, telle Rothschild ou encore quelques sociétés coopératives. L'Etat s'implique peu à peu mais les réalisations majeures ne sont réalisées qu'à partir des années 30. Ainsi est créée en 1889, par Jules Siegfried et Georges Picot, la société française d'HBM (Habitations à Bon Marché), qui remplace les précédentes « habitations ouvrières ». La loi Siegfried de 1894, puis la loi Strauss de 1906, vont appuyer l'intervention d'état, mais aussi celle des départements et des communes, par l'attribution de subventions.

Enfin, la loi Bonnevey en 1912 tente d'endiguer le taudis, cher et surpeuplé, et de favoriser un logement salubre et économique : elle crée les Offices Publics d'HBM (Habitation à Bon Marché) et autorise les municipalités à les financer. Présentant en 1913 au Conseil Général de la Seine une proposition de création d'un office départemental, Henri Sellier crée l'OPHBM du département de la Seine le 18 juillet 1915. Henri Sellier (1883-1943) est une personnalité politique hors du commun : il est élu conseiller municipal à Puteaux en 1909 et conseiller général en 1910, puis maire de Suresnes de 1919 à 1941. Héritier d'Edouard Vaillant et d'Albert Thomas, il mène tout au long de sa vie une croisade face à l'urbanisation sauvage des banlieues, en prônant la planification urbaine et l'implantation des cités-jardins en région parisienne. Il a tenté de favoriser l'éducation du peuple par le cadre de vie, se présentant comme un administrateur soucieux d'urbanisme et d'hygiénisme. Si Sellier montre très tôt l'exemple, il est aussi suivi par de nombreux maires, socialistes ou communistes, qui n'ont de cesse, dans les années 20 et 30, de faire évoluer la banlieue et ses mentalités. Installée sur des territoires vierges, la banlieue est, outre le « lieu des peurs sociales », un véritable champ d'expérimentations, notamment urbaines et architecturales. Ainsi, ces maires ont à cœur de l'équiper d'installations modernes à caractère social dont les réalisations, peu nombreuses, sont toutefois de grande qualité.

# contexte artistique

**Au lendemain de la première guerre mondiale, un certain nombre de courants picturaux européens d'avant-garde, comme le Constructivisme en Russie, De Stijl en Hollande, le Bauhaus Allemand, ou le mouvement Dada en France voit le jour.**

Si tous réagissent aux atrocités et à la violence de ce conflit, la plupart prennent également leurs racines dans la contestation artistique qui apparaît avant cette guerre avec le Fauvisme, l'Expressionnisme, le Cubisme et le Futurisme. Le début du XX<sup>ème</sup> siècle est celui de la remise en cause de la peinture et de l'œuvre d'art. Ainsi, les artistes réagissent contre la tradition et prennent le contre-pied du savoir-faire, en pratiquant l'autodérision, voire l'autodestruction. La peinture, qui depuis *Les demoiselles d'Avignon* de Picasso (1907) ne cesse de tendre vers l'abstraction, commence à intégrer des éléments hétérogènes. Ainsi, l'art moderne provoque, transgresse, et a pour règles ... de ne pas en avoir. Les années Vingt en France sont celles du Surréalisme, mouvement qui se regroupe dès 1924 sous le premier Manifeste d'André Breton. Regroupant artistes, mais aussi hommes de lettres, comme Louis Aragon ou Philippe Soupault, puis Arthur Rimbaud et Lautréamont, le Surréalisme vise à laisser s'exprimer l'inconscient. Par le biais du rêve, du hasard, de l'humour et de l'érotisme, les Surréalistes proclament l'autonomie de l'activité mentale, s'exprimant par l'écriture automatique. Avec son Second Manifeste en 1929, le Surréalisme s'ouvre à des artistes comme Salvador Dalí, qui collabore avec le cinéaste Luis Buñuel en 1931 pour *L'Âge d'or*.

Après la première guerre mondiale, le discours des architectes est celui du renouvellement esthétique, jusque-là dominé par la culture classique de l'école des Beaux-Arts. Cet académisme distingue deux doctrines, le classicisme proprement dit, et le régionalisme, largement préconisé pour la reconstruction des régions nord et est de la France, dévastées par la guerre. Fort des théories avant-gardistes, le mouvement moderne s'oppose à l'académisme et prône une plus grande sobriété, en rapport avec les nouveaux modes de vie. Ce courant distingue lui aussi deux tendances : les radicaux et les traditionnalistes. S'inscrivant entre deux événements majeurs, l'exposition internationale de 1925 et celle de 1937, qui se tiennent toutes deux à Paris, les années 30 vont en suivre les évolutions stylistiques. En effet, si le modernisme triomphe aux lendemains de l'exposition de 1925, l'exposition de 1937 témoigne de la montée des nationalismes et des particularismes locaux et consacre le régionalisme et le retour à l'ordre en architecture.



# LE MOUVEMENT MODERNE ARCHITECTURAL S'OPPOSE AU CLASSICISME AMBIANT

Lieu de la confrontation des deux grandes tendances architecturales du moment -les Arts Décos et le Modernisme-, l'Exposition des Arts Décoratifs de 1925 ouvre notre période. Héritiers de l'Art Nouveau, les Arts Décos présentent des réalisations prestigieuses, où le luxe des décors s'affirme sur une architecture classicisante. Ainsi, l'hôtel du Collectionneur de l'architecte Pierre Patout, en association avec Jacques-Emile Ruhlmann, ou le Musée d'art contemporain de Louis Sue et André Mare, contrastent violemment avec le modernisme affiché dans le Pavillon de l'esprit nouveau de Le Corbusier ou le Pavillon de l'URSS du russe Melnikov. Le Mouvement Moderne français se fédère en deux grandes tendances, l'une « radicale », autour de Le Corbusier, et l'autre qualifiée de « moderne traditionaliste », autour de la figure d'Auguste Perret. L'esthétique rationaliste d'Auguste Perret est celle du « *classicisme structurel* »<sup>3</sup> : utilisation du béton armé au service d'un certain néo-classicisme. Le langage de Le Corbusier est celui du fonctionnalisme sur la base des « *cinq points d'une architecture nouvelle* » (pilotis, toit-terrasse, plan libre, façade libre et fenêtre en longueur) qu'il définit en 1927 et met en application dans la Villa Savoye à Poissy (1929). Les architectes modernes, à la suite de Le Corbusier, entendent accorder la production du bâtiment aux techniques de production industrielle standardisée, selon les principes des Américains Taylor (organisation scientifique du travail) et Ford (production de masse). Cet attrait du machinisme entraîne les modernes vers de nouvelles techniques comme la préfabrication et induit de nouvelles associations, notamment avec des ingénieurs de renom (Marcel Lods et l'ingénieur Vladimir Boudiansky).

Ce monde nouveau, où règnent l'industrialisation et les nouvelles méthode de standardisation fait apparaître des modèles, comme les paquebots : objets sérialisés, fruit d'une pensée rationnelle et d'une nouvelle organisation.

Ces réflexions, par le biais de différentes manifestations, s'internationalisent. En écho à l'exposition du Weissenhof de Stuttgart en 1927, les architectes se fédèrent et confrontent leurs idées au sein des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM). Attachés à des thèmes progressistes, les CIAM, fondés en 1928 et dissous en 1959, abordent les recherches menées parallèlement dans différents pays. Ainsi le deuxième CIAM, à Francfort en 1929, se consacre à la question du logement minimum, tandis que l'année suivante, celui de Bruxelles aborde celui du lotissement rationnel. Le quatrième congrès, qui se tient sur le Patris II, un bateau entre Marseille et Athènes, est sans conteste le plus retentissant notamment grâce à sa publication « anonyme », La Charte d'Athènes, écrite par Le Corbusier et éditée en 1942. Basée sur l'analyse de trente-trois grandes villes, la Charte d'Athènes se penche sur la résolution de cinq sujets -l'habitation, les loisirs, le travail, la circulation et le patrimoine historique des villes- qu'elle considère comme des « *fonctions-clés* » de l'urbanisme. Aux problèmes que posent ces cinq points dans les villes analysées, sont proposées des solutions radicalement novatrices : développé linéairement le long des voies de circulation (chemins de fer, routes, etc.), le modèle de ville proposé se décompose par zonage. Chaque zone correspond à une fonction, habitation et secteur industriel par exemple se développant de chaque côté d'une surface verte affectée aux loisirs. Un soin particulier est accordé aux habitations : la salubrité est atteinte par l'application des « *trois conditions essentielles de la nature* », à savoir l'espace, l'air pur et le soleil. Sous le thème de « *la ville fonctionnelle* », ces architectes progressistes confrontent violemment leurs doctrines aux théories des architectes urbanistes, « *proches des réformateurs d'hygiène sociale du Musée social* », opposant le fonctionnalisme de l'urbanisme moderne au pittoresque des cités-jardins par exemple.

# Square Dufourmantelle



## 12 Pourquoi ?

*Face à l'accroissement de la population...*

## 14 À quel endroit ?

*Implanté sur un terrain bordé par une exploitation maraîchère...*





16 Comment ? Avec quoi ?

*La brique, matériau emblématique des HBM...*

18 Pour qui ?

*Afin d'offrir le confort «moderne» au plus grand nombre...*

20 Selon quel style ?

*Ni tout à fait moderne, ni tout à fait académique...*



## Pourquoi ?

**Devant faire face, à l'instar des autres villes de banlieue, à l'accroissement de sa population, la municipalité de Maisons-Alfort se posa la question du logement social.**

Forte de ses nombreuses usines alimentaires, la ville voit en effet le nombre de ses habitants tripler en quelques décennies, passant de 10000 habitants lors du recensement de 1901, à 35 000 habitants en 1936. La municipalité, socialiste depuis 1901, songeait constituer un office communal permettant la construction d'habitations à bon marché<sup>4</sup>. Sans doute encouragé par la loi Loucheur, qui, de 1928 à 1933, favorise la réalisation de logements par la mise en place de crédits et de subventions d'Etat, l'Office Public d'Habitations à Bon Marché de la Seine (O.P.H.B.M.S.), conduit par Henri Sellier, cherche à bâtir en banlieue, où les terrains sont disponibles. Un compromis entre les désirs de la commune et les aspirations de l'Office est rapidement trouvé : consciente des charges financières résultant d'une telle opération, la commune cède gratuitement un terrain à l'O.P.H.B.M.S. qui se charge de la construction et de l'exploitation des logements.

LA MUNICIPALITÉ DE  
MAISONS-ALFORT VOIT  
SA POPULATION TRIPLER EN  
L'ESPACE DE 30 ANS



## ASSOCIÉS DEPUIS 1924, LES ARCHITECTES DUBREUIL ET HUMMEL REMPORTENT LE CONCOURS LANCÉ PAR L'OPHDS

Le choix des architectes se porte sur André Dubreuil (1895-1948) et Roger Hummel (1900-1983), respectivement second (1927) et deuxième second Grand Prix de Rome (1928), associés depuis 1924<sup>5</sup>. La commande d'un groupe de logements à Maisons-Alfort est officiellement passée par l'O.P.H.D.S. en 1930, mais c'est en réalité un concours restreint visant à étendre le nombre de collaborateurs de l'office en 1928 qui a permis aux deux jeunes architectes d'édifier l'ensemble du Square Dufourmantelle.

Implanté au lieu-dit « Vert de Maisons », le terrain est choisi en raison de la superficie qu'il offre, mais également par ses conditions sanitaires satisfaisantes, l'acceptation de l'Office Départemental étant assujettie à certaines règles d'hygiène<sup>6</sup>. Le terrain, d'une superficie de 14019 m<sup>2</sup>, acheté par la ville est jugé insuffisant par l'Office Départemental, qui achète donc un terrain attenant d'une superficie de 9158 m<sup>2</sup>, afin de le compléter.

Disposant d'un terrain d'une superficie totale de 23177 m<sup>2</sup>, les architectes composent un véritable ensemble urbain, comprenant un certain nombre de services. Malgré des moyens financiers « limités », mais « suffisants »<sup>7</sup>, les architectes et la municipalité sont guidés par la volonté d'élever les habitants dans l'échelle sociale<sup>8</sup> par le cadre qui les entoure et de leur offrir le luxe et le confort modernes<sup>9</sup>. Les architectes tentent de donner une échelle humaine à leur construction, en limitant à la fois leur densité et leur hauteur, alors favorisées dans le centre des grandes villes, par la hausse des prix des terrains. Placé dans un cadre verdoyant, l'ensemble contribue, par ses proportions à créer, « dans un paysage plat, sans relief, [et] ingrat »<sup>10</sup>, un décor nouveau.



« UN DÉCOR NOUVEAU DANS UN PAYSAGE PLAT, SANS RELIEF ET INGRAT »

L'ensemble de logements est érigé au coeur de parcelles maraîchères, entre la Route Nationale 6 et la ligne de chemin de fer.

## À quel endroit ?

Implanté sur un terrain bordé de trois rues, la grande rue, la rue de Rome et la rue des marais et par une exploitation maraîchère sur son quatrième côté, l'HBM du Square Dufourmantelle occupe une parcelle décriée, « laissée pour compte »<sup>11</sup>, entre une voie de chemin de fer et la route Nationale n°6.

Le terrain, choisi par la municipalité puis agréé et complété par l'Office Public Départemental des Habitations à Bon Marché du Département de la Seine, se trouve en zone inondable. L'exceptionnelle crue de 1910, encore présente dans les esprits, ne devait pas se reproduire. Après une visite du site, un rapport daté du 27 octobre 1927, établi par l'architecte contrôleur des travaux des communes précise qu'un talus du chemin de fer du P.L.M. (Paris-Lyon-Marseille) situé en bordure et en contre-haut de la rue des Marais, formant digue, « protège le site », qui « sera maintenant préservé des crues exceptionnelles du fait que les eaux devront être recueillies par le collecteur de la Route Nationale n°6 qui sera mis en communication avec une station d'épuisement »<sup>12</sup>. Le choix de ce site eut quelques incidences techniques sur la construction. S'il fut nécessaire en effet de recourir à certains procédés spécifiques pour assécher les cuves dans lesquelles devaient prendre place les services techniques (chaufferie et usine d'incinération), les architectes durent également recourir à l'emploi du béton armé pour les fondations et radiers, jusqu'au niveau des rues.

IMPLANTÉS SELON LES  
PRINCIPES HYGIÉNISTES,  
LES LOGEMENTS BÉNÉFICIENT  
DE L'ENSOLEILLEMENT  
MAXIMAL ET DE VENTILATION  
EFFICACE

Placées en retrait sur l'alignement afin d'obtenir des jardins d'agrément sur les voies, les constructions n'occupent qu'un tiers de l'espace disponible, ne couvrant ainsi que 8000 m<sup>2</sup> des 23177 m<sup>2</sup> disponibles. Cette proportion d'espaces libres fait dire aux journalistes que les architectes « n'ont pas bâti pour bâtir, pour loger des habitants en surnombre, mais bien pour les faire vivre dans un cadre supérieur à celui de leur état, de façon à les élever dans l'échelle sociale »<sup>13</sup>. Pour la municipalité, « le problème à résoudre consiste exactement à permettre la construction du plus grand nombre d'immeubles en ménageant la plus grande surface possible d'espaces libres utilisables et en réduisant au minimum la longueur des voies à aménager et assainir »<sup>14</sup>. Désirant apporter une amélioration dans les conditions sociales des futurs habitants de la cité, le Conseil municipal « s'attache à permettre une édification qui réponde aussi complètement que possible à toutes ses exigences, sans qu'aucun sacrifice soit consenti au désir de mieux-être général qui caractérise la vie moderne »<sup>15</sup>, et s'appuie sur les affirmations de certains hygiénistes qui assurent que la diminution des maladies est due au progrès du bien-être et de l'hygiène. Soucieux d'apporter confort et hygiène dans le logement, les architectes n'en sont pas moins attentifs au cadre dans lequel il s'insère. Orientant leurs édifices selon les préceptes hygiénistes, ceux-ci bénéficieront, grâce à l'implantation Nord-Sud, d'un double ensoleillement, mais également d'une ventilation maximale.

Si certains doutent à l'époque du traitement des espaces libres et des aires de jeux<sup>16</sup>, les architectes se montrent dès l'origine soucieux du site existant, en conservant les arbres présents. Ils vont chercher à créer un paysage harmonieux en créant pelouses et parterres aux fleurs et végétations diversifiées. Au centre de leur composition, ils disposeront également un vaste espace décoratif avec fontaine et sculpture représentant le Petit Chaperon Rouge, de l'artiste Maurice Saulo. Cette œuvre, par l'épuration et la géométrisation de ses traits, s'accorde avec le traitement des parterres qui lui sont associés. La disposition axiale de cet ensemble dans la composition globale de l'HBM, la simplicité de ses lignes et la régularité de son tracé l'apparentent aux jardins Arts Décos des années 1920-25. Ces petites surfaces plantées, d'un entretien simplifié, contrastent ici avec le traitement pittoresque des arbres. Se détachant sur la couleur brique des bâtiments, on trouve ici de nombreuses variétés d'arbres.



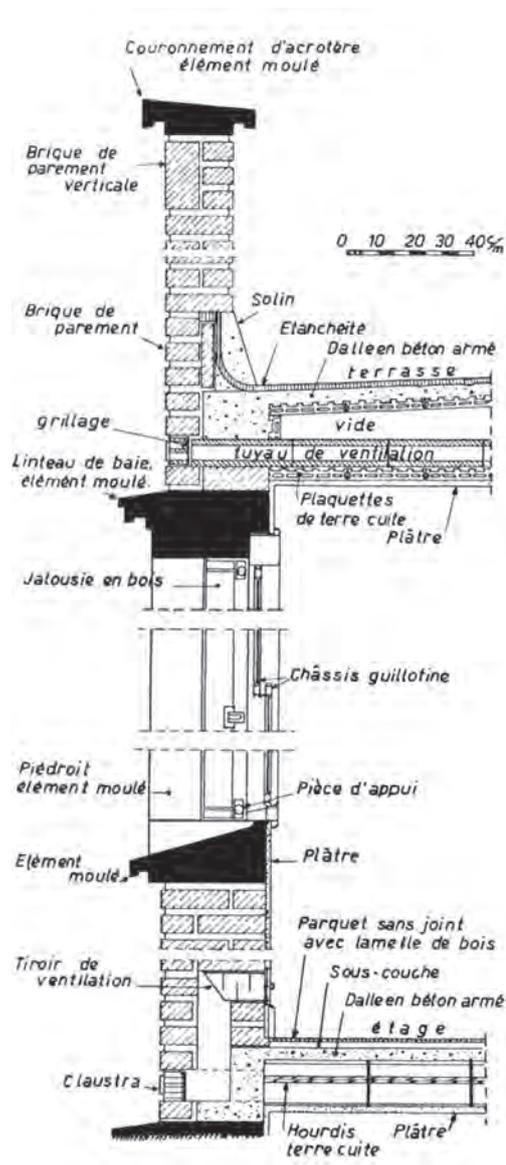
Une façade conçue comme une juxtaposition plastique de volumes simples sur une parcelle laissée pour compte...

# Square Dufourmantelle

## Comment ? Avec quoi ?

Comme la plupart des HBM de la région parisienne, la brique est le matériau emblématique du Square Dufourmantelle mais d'autres matériaux comme le béton armé sont utilisés...

Reposant sur des fondations en béton armé, les façades sont constituées de briques rouges scellées par des joints creux<sup>17</sup>. Les planchers courants sont, quant à eux, constitués de béton armé, avec hourdis creux de terre cuite. Ils diffèrent des planchers des terrasses qui, afin d'obtenir une certaine isothermie, sont formés d'une dalle de béton armé coulée sur un coffrage de plaquettes creuses de terre cuite. Une fois enrobées, ces plaquettes permettent d'éviter toute condensation pour les logements supérieurs. À l'intérieur, les cloisons sont réalisées en carreaux de plâtre ou en briquettes creuses suivant le revêtement à recevoir (enduit de plâtre ou carreaux de grès émaillé pour les pièces de service).



Coupe verticale au droit d'une baie montrant le détail des planchers.

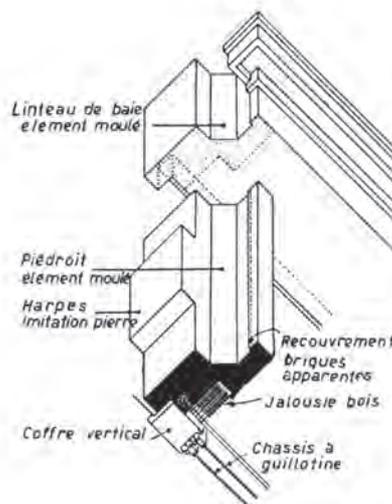


© La technique des travaux

Construction des immeubles : briques et éléments moulés sont associés pour le montage des façades.

Cette réalisation met en application les principes de la préfabrication et de la standardisation. En effet, tous les encadrements de fenêtre et les caissons des porches, en pierre reconstituée, ont été moulés à l'avance. Décomposée en trois éléments (base, linteau, et piédroit), chaque fenêtre est fabriquée, moulée à l'usine puis acheminée sur le chantier pour y être montée en même temps que le gros œuvre. Cette technique permet, outre la réduction des coûts, d'offrir plusieurs avantages sur le chantier : elle permet d'obtenir une certaine régularité dans les éléments de percements, en évitant les coupes dans la brique toujours délicates, et d'assurer ainsi une finition de qualité. Cette régularité dimensionnelle, permise par le moulage des éléments d'encadrement, entraîne d'autres conséquences techniques comme la possibilité d'exécuter à la chaîne tous les châssis métalliques des fenêtres à guillotine. Réalisées par l'entreprise Schwartz-Haumont, ces fenêtres ne présentent que deux modèles : celui des pièces de vie, dont le châssis ouvrant facilite le nettoyage, et celui des pièces de service, pivotant verticalement à l'aide de pivots en bronze.

Ce souci d'économie dans la construction permet ainsi d'offrir aux habitants de plus grandes surfaces et de meilleures installations.



Perspective de piédroit et linteau en éléments moulés.

## TOUS LES ENCADREMENTS DE FENÊTRES ONT ÉTÉ MOULÉS À L'AVANCE



Vue du chantier de préfabrication des éléments moulés pour toutes les baies de construction.

# Square Dufourmantelle

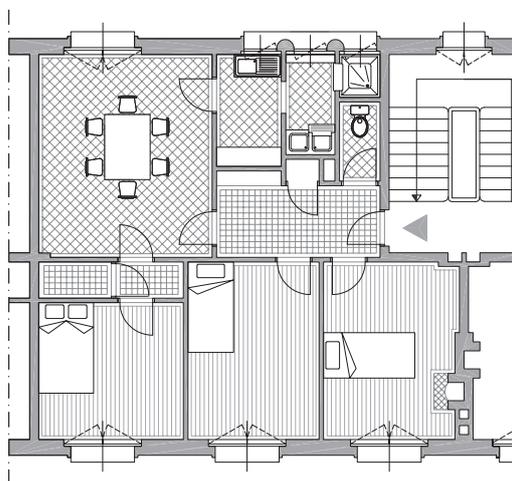
## Pour qui ?

**Les premières expériences significatives en matière de logement social datent du XIX<sup>ème</sup> siècle.**

Alertés par les enquêtes des médecins et hygiénistes, de l'inquiétante montée des épidémies dans les villes -favorisées par la promiscuité et l'insalubrité- philanthropes, utopistes ou patrons éclairés vont se pencher sur la question du logement social. Ces réalisations, objets de recherches architecturales et spatiales sont rares. La plupart des ouvriers -c'est le cas de 400 000 familles à Paris en 1921<sup>18</sup>- vivent dans des pièces uniques, servant à la fois de chambre et de cuisine, parfois dans des caves, où l'humidité et la saleté règnent et où, pour tout confort, se trouvent un unique point d'eau dans la cour, de rares fenêtres, et un éventuel poêle.

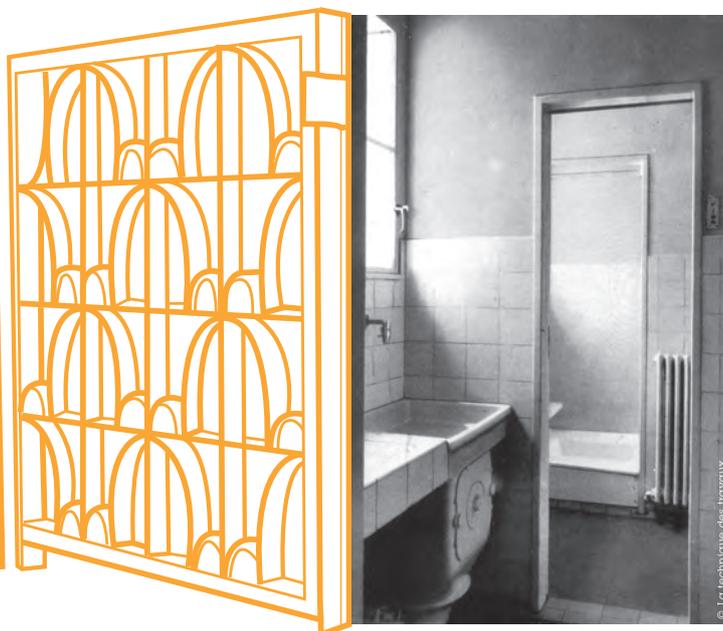
Pourtant non obligatoires, on constate la généralisation des équipements hygiéniques dans l'ensemble des réalisations de l'Office Public du Département de la Seine. Cette exception est l'œuvre d'Henri Sellier, très attaché aux questions d'hygiène et d'éducation sanitaire des plus démunis<sup>19</sup>. On y trouve des installations -comme les salles de bains, les W.C. intérieurs ou le chauffage collectif- qui ne seront pourtant systématiquement installés qu'à partir des années 60 avec l'avènement des H.L.M. (Habitations à Loyers Modérés).

Il faut savoir que seulement 4% des logements en campagne et seulement 15% des logements en ville possèdent une douche ou une baignoire en 1954 -l'année du célèbre appel de l'abbé Pierre pour les sans-logis- et que seul 1/3 des logements français sont équipés d'une salle de bains en 1962. Enfin, la multiplication des pièces de ces logements permet une évolution des habitudes familiales. En effet, l'introduction d'une ou plusieurs chambres bouleverse la notion d'intimité : de la pièce unique où la famille vit et dort à la séparation enfants/parents, puis à la séparation des enfants par sexes, voire à un espace individualisé pour chacun.



Square Dufourmantelle : Hummel et Dubreuil, architectes.  
Plan d'un logement type de 4 pièces. Une des nouveautés est constituée par la création de 3 pièces en enfilade : cuisine, buanderie, douche. La photo ci-dessous montre cet espace éclairé naturellement.

**EN 1954**  
**SEULEMENT 4%**  
DES LOGEMENTS EN CAMPAGNE  
ET SEULEMENT 15%  
DES LOGEMENTS EN VILLE  
POSSÈDENT UNE DOUCHE  
OU UNE BAIGNOIRE



L'ensemble du groupe se compose de différents types d'appartements. Si les « 3 pièces-cuisine » constituent la part la plus importante des logements, représentant 65 % d'entre eux, on trouve également 20 % de deux pièces-cuisine, 10 % de 4 pièces-cuisine, et 5 % de 5 pièces-cuisine. Destinés prioritairement aux familles nombreuses, ces logements voyaient leur loyer diminuer avec le nombre de leurs occupants. Tous les appartements sont disposés sur le même principe et comprennent une entrée, disposant d'un vestiaire ou d'une penderie, une salle à manger, appelée « *Salle Familiale* »<sup>20</sup>, et une ou plusieurs chambres selon le type de logement. Ces logements sont complétés par un « *groupe service* »<sup>21</sup> constitué de trois pièces en enfilade : une cuisine comprenant paillasse pour fourneaux à gaz ou électrique, évier-vidoir pour les ordures ménagères, table mobile, hotte; une salle d'eau « *constituant une petite buanderie individuelle, avec double bac à laver et à rincer en grès émaillé pouvant servir également de baignoire pour enfants en bas âge, coffre à linge ventilé, etc.* »<sup>22</sup>, ainsi qu'« *un séchoir mobile en bois et un dispositif spécial pour le séchage du linge* »<sup>23</sup>. Enfin, une salle de douche avec pédiluve et banc et un W.C. terminent cet ensemble. L'alimentation en eau chaude et froide est assurée par un « *appareil d'eau chaude par accumulation* »<sup>24</sup>, desservant l'évier, le bac à laver, et la douche. Entièrement carrelé et recouvert de carreaux de grès émaillé jusqu'à 1m50 de haut facilitant ainsi le nettoyage, ce groupe service « *standardisé* »<sup>25</sup> (permettant ainsi d'accéder à un certain confort tout en réduisant les coûts) constitue une véritable originalité pour l'époque. En effet, si elles commençaient à se multiplier par le biais des sociétés d'H.B.M., ces commodités n'étaient à l'époque pas accessibles à la plupart des ouvriers. Malgré l'introduction timide de « *pièces spécialisées pour les soins hygiéniques* », les éviers installés sur les paliers et plus rarement dans les cuisines des habitations ouvrières étaient souvent destinés à tous les usages.

## LES ESCALIERS DONNENT TOUS SUR DES COURS-JARDINS AMÉNAGÉS ENTRE LES IMMEUBLES

Les cabinets de toilettes, quand ils existaient, étaient communs à plusieurs familles, facteurs de propagation de maladies, notamment du choléra jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à Paris. Pour pallier ces manques, des bains-douches municipaux, « *symbole de la propreté populaire* »<sup>26</sup> se multiplient à Paris et en Province, entre 1898 et 1950. La question des ordures est gérée par une curiosité : l'évier-vidoir. Afin d'éviter le transport des ordures dans les escaliers et de les accumuler dans des poubelles au pied des dits escaliers, il est fourni un évier-vidoir dans les cuisines de chaque logement. Les ordures déposées sont aspirées dans les canalisations puis incinérées dans une usine installée en sous-sol. Réduisant également la propagation des odeurs dans les appartements, cette opération en vase clos permet « *une hygiène et une propreté absolues* »<sup>27</sup>. À proximité de cette usine se trouve la centrale thermique, qui alimente chaque logement en chauffage central. Toutes les canalisations (eaux potables, eaux usées, ordures ménagères, chauffage, électricité), en fonte, sont placées dans des galeries étanches reliant les bâtiments aux locaux de service, visitables. Les immeubles sont desservis par une voie de circulation permettant l'accès à certains véhicules utilitaires (ambulances, déménagements) tout en empêchant le trafic automobile. Certaines parties des sous-sols des bâtiments, accessibles par des rampes douces renferment des garages pour voitures d'enfants. Malgré des variantes sur les balcons, terrasses ou loggias, les logements sont relativement standards. Seuls les ateliers d'artistes s'affirment en façade. Les escaliers donnent tous sur des cours-jardins aménagés entre les immeubles. Pelouses, bassins, bacs à sable agrémentent en effet l'espace extérieur du square Dufourmantelle. Indispensables à la vie du groupe, des locaux commerciaux sont disposés sur la rue. Une loge de concierge complète également le groupe. Reconnaissable par sa forme circulaire, elle est le lieu où est contrôlé toute l'automatisme, par le biais d'un système de commandes manuelles à distance.



**PELOUSES,  
BASSINS,  
BACS À SABLE  
AGRÉMENTENT  
L'ESPACE  
EXTÉRIEUR  
DU SQUARE  
DUFOUR-  
MANTELLE**

# Square Dufourmantelle

## Selon quel style ?



**Ni tout à fait moderne, ni tout à fait académique, l'HBM du square Dufourmantelle se situe dans cet entre-deux, que l'on qualifie parfois de « troisième voie »<sup>28</sup>.**

De leur formation académique à l'école des Beaux-Arts de Paris, Hummel et Dubreuil vont retenir les principes de composition. A l'époque, la presse ne semble en effet percevoir que le caractère monumental de la composition, accentué par la hiérarchisation des espaces, l'aspect perspectif de l'axe principal, l'omniprésence de la symétrie et certaines allusions à un ordonnancement classique. *L'Architecture d'Aujourd'hui* parle notamment de « forteresse » et de « réalisation grandiose d'ordre et de discipline » dont « la froideur de la composition centrale »<sup>29</sup> s'oppose au pittoresque de certains points de vue.

Le sentiment général est celui d'un ensemble urbain qui serait, avec ses jardins, élevé au rang de monument. Pourtant, opérant dans un milieu neuf, les architectes impriment à leur construction un langage moderne, tant par l'esthétique que par la technique. En effet, l'esthétique qui domine est également celle des constructions aux volumes simples et des toits terrasses, chers aux architectes modernes. Le décor n'est constitué que par les éléments de construction eux-mêmes et par un jeu de volumes dont la municipalité souligne par ailleurs l'« architecture simple, rationnelle, ordonnée, harmonieuse et saine, [qui] répond, en tous points, à une conception d'un modernisme achevé pour une réalisation de ce genre, conçue selon les règles de pur urbanisme et animée de la plus noble pensée sociale »<sup>30</sup>.

LE SENTIMENT GÉNÉRAL EST  
CELUI D'UN ENSEMBLE URBAIN  
QUI SERAIT, AVEC SES JARDINS,  
ÉLEVÉ AU RANG DE MONUMENT

Le modernisme s'affiche plus nettement encore dans l'introduction d'une esthétique plus « technique ». Cette esthétique, conforme aux vœux d'Henri Sellier est notamment dictée par des préoccupations utilitaires et économiques. Equipée du fameux évier-vidoir par exemple, la cuisine s'inspire ici des réalisations européennes modernes, comme la célèbre cuisine minimale de Francfort. Installées dans les cités ouvrières construites dans la ville dans les années Vingt, ces cuisines sont de véritables laboratoires d'expérimentation pour les architectes qui visent à atteindre l'efficacité maximale dans un espace minimal, par l'installation notamment d'éléments standards et de rangements encastrés. A la manière des aménagements des paquebots ou des wagons-lits, les architectes s'intéressent à la transposition architecturale de ces espaces minimums. Fascinés par les réalisations de l'industrie automobile, Hummel et Dubreuil recourent ici à la technique de la tôle emboutie pour leurs fenêtres après une visite des ateliers Citroën. Constituant « *l'innovation la plus personnelle* »<sup>31</sup> des deux architectes, cette fenêtre à guillotine en profilé métallique, facilitant l'aération des logements, permet en outre une esthétique plus raffinée en façade que les traditionnels produits en bois grâce à des sections plus fines permettant un éclairage plus important.

Si les architectes parviennent à échapper à la monotonie et à l'uniformité, ils se préservent également du pittoresque. Ils n'en construiront pas pour autant une œuvre d'avant-garde, assimilant et diffusant simplement les formules de l'architecture moderne. Cette « troisième voie » permet sans doute d'éviter toute radicalité dans les partis pris, difficilement appréhendable par l'habitant lui-même, et d'en faire une œuvre remarquable, consacrée par l'usage.

Les architectes mettent à profit un enseignement classique basé sur le sens des proportions, de la symétrie, tout en répondant à un programme, qui est celui du logement social. On se situe ici entre les excès du modernisme et l'académisme finissant, entre « l'inhumanité du modernisme » et les pastiches du passé. Ce n'est plus une architecture élitiste, une architecture des villas, des palais ou des hôtels particuliers, mais une architecture du peuple, pour le peuple qui doit satisfaire à une exigence majeure, celle de l'habitabilité, par une adaptation aux nouvelles conditions de production.

## UNE ARCHITECTURE DU PEUPLE QUI DOIT SATISFAIRE À UNE EXIGENCE MAJEURE, CELLE DE L'HABITABILITÉ



Façade du square Dufourmantelle sur le grand axe.

# École Jules Ferry



24

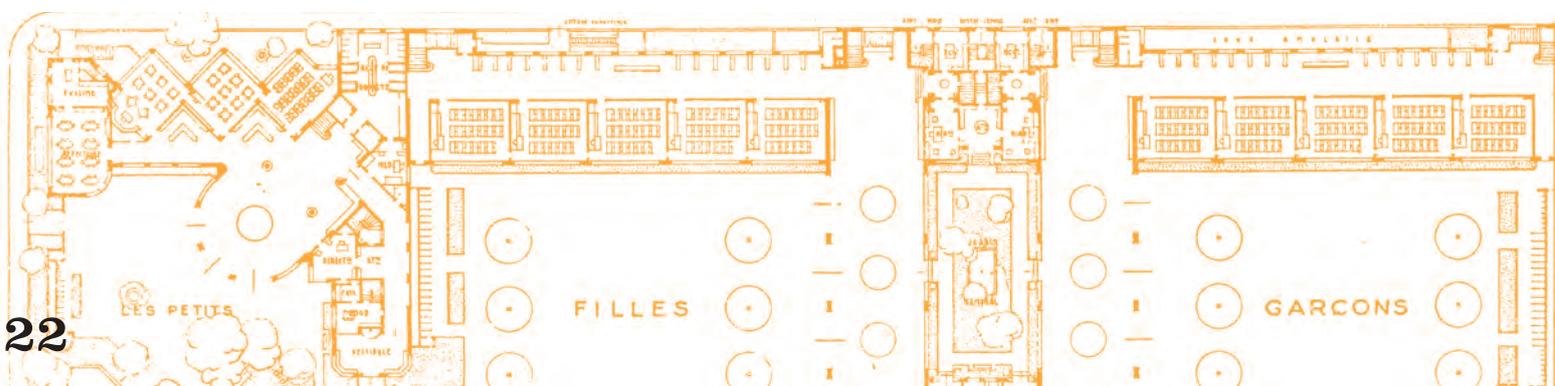
Pourquoi ?

L'école répond à l'extension du quartier du Clos du Noyer...

26

À quel endroit ?

Situé sur l'ancienne propriété du « Vert de Maisons »...





28 Comment ? Avec quoi ?

*Béton, brique et verre sont associés dans un registre moderne...*

30 Pour qui ?

*Les écoles accueillent les enfants sous un porche sculpté...*

32 Selon quel style ?

*Evoquant un paquebot amarré en pleine ville...*



# École Jules Ferry

## Pourquoi ?

**Pensée avant même la conception de l'HBM du Square Dufourmantelle, l'école Jules Ferry répond avant tout à l'afflux de la population à Maisons-Alfort et à l'extension balbutiante du quartier du Clos des Noyers.**

Souhaitant mettre un terme à « une situation qui menaçait de devenir angoissante »<sup>32</sup> en adoptant rapidement « des mesures appropriées »<sup>33</sup>, la municipalité fait preuve de prévoyance en chargeant dès 1925 une commission des travaux de trouver un terrain dans ce quartier à l'infrastructure scolaire inexistante. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'achat d'un terrain de 5000 m<sup>2</sup>, qui sera effectué le 3 décembre 1925. Avec la construction de l'HBM et l'arrivée des 600 nouvelles familles devant l'habiter, prévoyance devient donc urgence. Après un premier projet, où les architectes signalaient déjà l'insuffisance du terrain, de nouvelles directives ministérielles en matière de construction scolaire imposèrent une surface minimale de 8 m<sup>2</sup> par enfant. La municipalité se mit donc en quête d'un nouveau terrain afin de répondre aux nouvelles normes. Hésitant entre deux terrains, la mairie suivit les arguments des architectes, qui, par souci d'économie -par le regroupement des trois écoles prévues au programme-, proposaient d'acquérir en 1931 un terrain de 3245 m<sup>2</sup> jouxtant le terrain de 5000 m<sup>2</sup> déjà en possession de la municipalité. Sollicitant, en vertu des principes attribuant aux communes suburbaines des subventions pour l'édification de locaux scolaires dont la création aurait été notamment rendue nécessaire suite à l'édification d'une cité-jardin, la mairie de Maisons-Alfort obtient, du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, une subvention étatique de 77 % du montant initial<sup>34</sup>. Le complément de dépense est pris en charge par le département, que la municipalité rembourse en trente annuités, à partir de 1932.

Le choix des architectes se porte une fois de plus sur le binôme André Dubreuil et Roger Hummel<sup>35</sup>, « dont l'heureuse conception architecturale s'était si remarquablement affirmée [lors] de l'édification du groupe d'HBM »<sup>36</sup>. Ce choix répondait également à la volonté de la municipalité de parvenir à un style identique. Préoccupés de la dignité des plus modestes et influencés par l'hygiénisme, municipalité et architectes s'accordent à créer un cadre de travail agréable, où espace et lumière ne sont pas sacrifiés à d'autres exigences.

Destiné à la scolarisation de 1000 élèves, le groupe scolaire Jules Ferry se compose de trois écoles : deux écoles primaires de 400 places chacune, destinées l'une aux filles, l'autre aux garçons, et une école maternelle pour 200 enfants. Les travaux commencent le 25 novembre 1931. Inaugurée officiellement par le ministre des affaires étrangères, Pierre Laval, et le maire de la commune le 17 février 1935, l'école effectue pourtant sa première rentrée en octobre 1934, soit trois ans après le début des travaux<sup>37</sup>.

MUNICIPALITÉ ET ARCHITECTES  
S'ACCORDENT À CRÉER  
UN CADRE DE TRAVAIL AGRÉABLE,  
OÙ ESPACE ET LUMIÈRE  
NE SONT PAS SACRIFIÉS  
À D'AUTRES EXIGENCES.



# UNE ÉCOLE OÙ L'ENFANT EST ROI



L'école est composée autour d'un plan de symétrie et offre deux ailes : l'une pour les filles, l'autre pour les garçons.

## UN « PALAIS » CONSTRUIT EN « PLEIN CHAMP »

Simultanément, les architectes Hummel et Dubreuil bâtissent l'École Condorcet, dans le quartier Charentonneau à l'autre bout de la ville. Les deux écoles comportent beaucoup de points communs : programme, disposition, aménagement, mais aussi esthétique, sont très nettement comparables. Avec la réalisation de ces deux équipements qui font passer le nombre de classes de 52 à 83, la ville a montré sa capacité à planifier son développement : les effectifs augmentent de 48% entre 1929 et 1934. La municipalité de Maisons-Alfort met en avant « *la nécessité de l'instruction scolaire* » et « *le rôle prépondérant de l'École dans notre société moderne* »<sup>38</sup>.

Objet culturel, lieu d'éducation intellectuelle et sanitaire, l'école devient vite un enjeu politique. Ce programme permet aux municipalités socialistes et communistes de démontrer leur capacité « *à gérer, administrer et équiper une commune de la banlieue* »<sup>39</sup>.

Les réalisations contemporaines et l'école Jules Ferry sont perçues à l'époque comme des réalisations fastueuses : un « *palais* » construit en « *plein champ* »<sup>40</sup>, une « *école où l'enfant est roi* »<sup>41</sup> où le luxe d'hygiène et de confort paraît « *insolite* »<sup>42</sup>. Ces responsables politiques désiraient, avec des méthodes modernes, s'adapter « *à un milieu sans cesse changeant et renouvelé* »<sup>43</sup>. Avec ces deux nouveaux établissements scolaires à la rentrée d'octobre 1934, Maisons-Alfort affiche, à la fin du mandat de son maire Léon Champion (1901-1935), un bilan architectural positif. Perdant la confiance de ses électeurs avec l'arrivée de la crise économique en France, celui-ci signe pourtant avec les réalisations de Dubreuil et Hummel les commandes les plus ambitieuses.

## À quel endroit ?

Situé entre la grande rue, la rue de Londres et la rue de Liège, le groupe scolaire Jules Ferry prend place sur un terrain d'une superficie de 8205 m<sup>2</sup>, de type rectangulaire.

Situé sur l'ancienne propriété du « Vert de Maisons » dont le lotissement avait été autorisé par décision préfectorale en date du 18 mai 1925, le terrain se trouve en bordure de la RN6 qui devait être rapidement pourvue d'un égout. Ainsi, le terrain pouvait être relié à cette canalisation, le plaçant « dans les meilleures conditions au point de vue de l'assainissement »<sup>44</sup>. Cet égout devait par ailleurs servir de collecteur et recevoir ultérieurement les eaux usées du quartier. Les quatre voies nouvelles récemment viabilisées qui cernent le terrain, lui permettent de disposer également de l'eau, du gaz et de l'électricité. Le quartier ne fait état d'aucun « établissement insalubre », les terrains étant « occupés en grande partie par des cultures maraîchères et par de modestes villas »<sup>45</sup>. Une préoccupation importante tient aux risques d'inondations. Situé à 800 mètres de la Seine, toutes les voies ont été remontées de 2 mètres par prévention, et des barrages ont été établis depuis la crue de 1910. Ainsi, les niveaux des cours et des rez-de-chaussée de l'école ont été remontés au maximum, et les services en sous-sol ont été limités.



© Envelopedie de l'architecte

De larges baies vitrées accentuent l'horizontalité du volume et soulignent la référence au paquebot.



## LES TERRAINS ÉTAIENT OCCUPÉS PAR DES CULTURES MARAÎCHÈRES ET PAR DE MODESTES VILLAS

Regroupés dans les parties supérieures, les services donnent alors accès aux terrasses. En effet, si la surface du terrain permet « *un plan très aéré, sans aucune construction élevée* »<sup>46</sup>, sa relative réduction explique l'étagement du bâtiment sur trois niveaux. Disposant l'édifice en fond de parcelle, les architectes entendent ainsi bénéficier des volumes d'air des cours et de la rue, éviter les bruits provenant de la route nationale (en 1930 !), et faciliter l'accès des « services généraux » par la rue de Londres. Les entrées et sorties des élèves, se faisant sur la Grande rue, sont sécurisées par ses larges trottoirs. Le regroupement des trois écoles, et par conséquent celui des canalisations -eau, gaz, électricité et assainissement- permet un aménagement global et l'installation du chauffage central avec chaufferie unique, constituant une économie non négligeable. Approuvé par la municipalité le 6 juin 1930, le projet d'Hummel et Dubreuil, présenté dès novembre 1925 et tenant compte des instructions ministérielles, propose donc de réserver 6250 m<sup>2</sup> à la construction des deux écoles primaires et 2000 m<sup>2</sup> pour l'école maternelle. Le corps principal des écoles primaires est implanté selon un axe nord-sud faisant bénéficier les classes de grandes baies à l'ouest et à l'est. Les architectes conçoivent par contre les classes de l'école maternelle en dents-de-scie, afin de faire bénéficier les plus petits du soleil le midi.

Cette liberté formelle s'accorde avec la relative indépendance de l'école maternelle et la pédagogie spécifique. « *Ces classes ont des formes un peu spéciales afin de ne pas tomber dans la monotonie et la rigidité des classes d'enseignement primaire* »<sup>47</sup>. Si l'on fait la distinction entre éducation -pour la maternelle- et instruction -concernant les écoles primaires-, l'enseignement des tous petits n'est pas encore clairement réglementé à l'époque. Les instructions et décrets la concernant sont encore trop récents -de l'instruction de 1927 aux derniers décrets de 1936- et permettent une certaine inventivité. Ici les architectes ont choisi de porter une attention particulière à l'environnement des enfants. Ainsi l'espace créé est accueillant pour l'enfant par un choix de matériaux et de couleurs appropriés, mais surtout par une réduction de l'échelle afin d'adapter espace et mobilier à leur taille.

D'anciennes mares prenaient place sur le terrain d'angle de la grande route et de la rue de Liège. Il n'a pas été prévu de construction à cet emplacement mais un « jardin », un remblai permettant son assainissement. Ainsi, les architectes se targuent d'avoir conservé les arbres situés à cet endroit, selon eux « *splendides et uniques dans le quartier* »<sup>48</sup>, et étudié ainsi tout spécialement l'école maternelle afin que les enfants puissent bénéficier de la présence de la nature.

## Comment ? Avec quoi ?

Comme dans le groupe d'Habitations à Bon Marché du Square Dufourmantelle, les matériaux utilisés pour le gros œuvre sont exclusivement la brique et le béton armé.

En s'adressant à l'entreprise Baffrey-Hennebique, les architectes confient l'essentiel des travaux de l'école à la plus importante entreprise de béton armé française de l'époque. Employant ici du « ciment de Portland à haute résistance »<sup>49</sup>, l'entrepreneur réalise finalement plus de travaux que ceux prévus à l'adjudication du 20 août 1931. En effet, dans leur rapport du 1er octobre 1934, les architectes mentionnent les modifications diverses apportées à leur projet initial. Dans les deux écoles primaires, la création de salles de dessin industriel entraîne une surface couverte plus importante, tandis qu'un élargissement du bâtiment administratif entraîne à lui seul une extension de 10% de la surface.

L'entreprise Baffrey-Hennebique prend également en charge des travaux originellement destinés à d'autres corps d'état. Ainsi, l'entrée principale, qui devait être livrée brute de décofrage en attendant la décoration, sera complètement aménagée ; les estrades des classes, prévues en « mobilier »<sup>50</sup> sont réalisées en béton armé afin de recevoir du linoléum -matériau « hygiénique »<sup>51</sup>-, etc. Malgré ces modifications apportées à l'adjudication, les architectes prennent soin de maintenir le budget initialement prévu, précisant qu'ils souhaitent avant tout « réaliser un groupe scolaire moderne, dans les meilleures conditions techniques, sans aucun dépassement du crédit qui leur a été accordé »<sup>52</sup>.





Vue d'un couloir desservant les classes. L'espace sert de support pédagogique : vitrines d'exposition et fresque du planisphère avec la faune et la flore réalisée par Beaume.

## LE SYSTÈME D'AÉRATION HORIZONTALE DIFFÉRENTIELLE DES LOCAUX PERMET DE LES DÉBARRASSER DE « L'AIR VICIÉ ET STAGNANT »

Comme pour le groupe HBM, l'emploi du béton armé garantit l'étanchéité des parties situées en sous-sol, et notamment des « galeries de visite »<sup>53</sup>, malgré le caractère inondable du site. Relevé verticalement, ce radier constitue, jusqu'au niveau du sol, l'essentiel des fondations. Au-dessus, comme pour les habitations, ce sont des briques calibrées qui constituent la façade. Dissimulé dans la maçonnerie de brique aux endroits où les efforts sont trop importants, le béton vient pallier ces faiblesses, sous forme de poteaux. Là encore, il servira à la constitution des différents planchers, et sera également, pour les terrasses, associé à la céramique afin d'assurer l'isolation phonique et d'éviter la condensation dans les niveaux supérieurs.

Afin de s'accorder avec les principes modernistes et hygiénistes dont ils se réclament, les concepteurs vont ici plier la technique aux exigences de propreté et d'aération. Ainsi, le choix du toit-terrasse s'explique par le fait qu'il favorise un meilleur ensoleillement. À l'intérieur, l'utilisation du carrelage pour le sol et les plinthes des classes, couloirs et préaux ; et du linoléum pour la maternelle et dans les couloirs à forte fréquentation, est justifiée par la possibilité d'y effectuer un lavage fréquent. Enfin, il est installé un système d'aération horizontale différentielle des locaux, permettant de débarrasser les locaux de « l'air vicié et stagnant »<sup>54</sup>.



Vue d'une salle de dessin en rotonde offrant une lumière exceptionnelle

# École Jules Ferry

## Pour qui ?

**Pendant longtemps, l'école n'a pas eu d'architecture spécifique.**

Pratique plutôt que « lieu » dans l'Antiquité, l'école prend place, au Moyen-Age puis à la période classique dans des églises ou des bâtiments sans fonction précise. S'installant dans des édifices préexistants au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la recherche d'une typologie propre voit le jour dans les années 1830, simultanément à la mise en place d'autres typologies architecturales comme les musées, les hôpitaux, les prisons ou les gares. Le « type Jules Ferry », du nom du ministre de l'Instruction Publique (de 1879 à 1883) est l'identité même de l'école de la III<sup>e</sup> République. Si les premières écoles des années 1870 montrent une succession de bâtiments parallèles séparés par des cours - l'école des garçons donnant sur la rue et l'école maternelle se trouvant en fond de parcelle-, les suivantes montrent rapidement une réunion des deux cours, la maternelle disposée en fond de parcelle reliant les écoles de filles et de garçons, perpendiculaires à la rue. Elles suivent pratiquement toutes la même disposition, à savoir un préau couvert en rez-de-chaussée, un ou deux étages suivant les cas étant dévolus aux classes, et le dernier étage réservé aux logements de fonction.

Les classes ne sont plus doublées dans l'épaisseur du bâtiment mais uniques, disposant ainsi la classe côté cour et le couloir côté rue, permettant l'éloignement par rapport au bruit de la rue, mais également la surveillance du maître sur la cour, où se trouvent les toilettes -ainsi isolés pour des raisons de salubrité. Les classes, fondées sur un modèle unique quel que soit l'enseignement, accueillent environ 50 élèves pour des raisons strictement architecturales.

Disposées symétriquement par rapport à un jardin d'agrément situé dans l'axe d'entrée, les écoles primaires de l'école Jules Ferry à Maisons-Alfort sont chacune composées de dix classes. Distribués par le vestibule d'entrée, les préaux de chaque école, de 520 m<sup>2</sup>, couverts et fermés, sont largement éclairés par de grandes baies pouvant coulisser électriquement afin de s'ouvrir totalement sur la cour. Une galerie contenant vestiaires, lavabos<sup>55</sup> et meubles à casiers individuels, part du préau et dessert les cinq classes du rez-de-chaussée, surveillées par le bureau du directeur. D'une hauteur sous plafond de 4 mètres, les classes mesurent environ 53 m<sup>2</sup> pour une moyenne de 40 élèves, et « sont largement ouvertes sur le sud-est par de grandes baies ». Accessible par un escalier placé à la jonction du préau et de la galerie, le premier étage superpose ses cinq classes à celles du rez-de-chaussée, disposées de part et d'autre de l'appartement des directeurs. S'y ajoutent un vestiaire, des lavabos et W.C., ainsi qu'un escalier de secours. Les enseignements spécifiques aux filles et aux garçons prennent place au second étage, qui observe par conséquent des dispositions différentes. Bénéficiant de cours de dessin et de physique-chimie, les garçons voient ces disciplines dispensées dans des salles prenant la forme d'une rotonde et donnant accès à une terrasse permettant classes de plein air et cours de gymnastique. Se distinguant de l'instruction des garçons, les salles des filles adoptent elles aussi une disposition spécifique.

En effet, le compte-rendu du mandat du maire explique bien que « l'enseignement des arts ménagers prenant un grand développement dans les écoles modernes, il a été envisagé à l'étage supérieur, un cours de démonstrations et d'applications ménagères ». Ainsi, les salles de démonstration forment en réalité un petit logement reconstituant « les pièces usuelles d'une petite habitation »<sup>56</sup> où les élèves peuvent apprendre à faire le ménage, le repassage et la couture « en complément des cours culinaires »<sup>57</sup>. Cet ensemble de salles formant habitation est « dépourvu de rigidité »<sup>58</sup>. Enfin un réfectoire séparant filles et garçons, mais possédant une cuisine commune équipée du confort nécessaire, prend également place au deuxième étage, disposition justifiée par la volonté d'endiguer, par cette « position haute »<sup>59</sup>, toute production d'odeurs. Un troisième étage est dévolu à une salle commune aux deux écoles, dont la disposition en gradins permet conférences, projections, ou remises de prix.



**D'UNE HAUTEUR SOUS PLAFOND DE 4 MÈTRES, LES CLASSES MESURENT ENVIRON 53 M<sup>2</sup> POUR UNE MOYENNE DE 40 ÉLÈVES, ET SONT LARGEMENT OUVERTES SUR LE SUD-EST PAR DE GRANDES BAIES**



L'école maternelle observe le même type de dispositions : accédant à l'école par un petit jardin extérieur, on pénètre dans un vestibule servant de salle d'attente pour les parents. Sous la surveillance du concierge, ce vestibule mène à une galerie contenant cabinet médical et bureau de la directrice, et desservant un vaste préau circulaire largement éclairé. Les bureaux de « *médecins-inspecteurs* »<sup>60</sup> sont une innovation programmatique de ces écoles. Si une loi sur l'inspection médicale est votée en 1920, elle est cependant ignorée par la plupart des départements à la fin des années vingt. Quelques responsables comme Henri Sellier appliquent une systématisation de la surveillance médicale des enfants dans les écoles<sup>61</sup>. Dans l'école Jules Ferry, Hummel et Dubreuil disposent le cabinet médical à côté de la salle de propreté, tandis que pour l'école Condorcet, un cabinet médical est situé au premier étage, « *où les enfants sont visités avant de pénétrer dans les locaux scolaires et évacués immédiatement s'ils sont atteints de maladies contagieuses* »<sup>62</sup>. La « *salle de propreté* »<sup>63</sup>, comprenant W.C., urinoirs, lavabos et eau chaude, est rattachée à l'espace de jeux que constitue le préau. Enfin, en retour, sont disposées trois classes à redents, ainsi qu'une cuisine et un réfectoire. Pour accéder aux étages, l'escalier des enfants, situé au fond du préau, a été entièrement pensé pour eux. Celui-ci possède une double rampe et un emmarchement plus bas, adapté à la physiologie et à la taille de l'enfant. Au premier étage, la même disposition qu'au rez-de-chaussée est adoptée. Bénéficiant également d'une salle de propreté, d'une salle pour les adjointes, et du logement du concierge, cet étage est complété d'une terrasse-solarium pouvant servir d'espace de repos ou de classe de plein-air en accord avec les principes d'éducation prophylactique qui préconise des cures de soleil en plein-air, considérées comme le meilleur remède contre la tuberculose<sup>64</sup>. L'appartement de la directrice est situé au deuxième étage. Comme dans les deux écoles primaires, le sous-sol est aménagé : les premières y disposaient de chaufferie et bains-douches, l'école maternelle y dispose d'un service de buanderie avec laverie et séchoir, nécessaire à la propreté des enfants.

Enfin, l'école affirme ici clairement son rôle pédagogique, chaque support étant prétexte à une illustration didactique. Ainsi, dès l'entrée, les écoles primaires accueillent les enfants sous un grand porche sculpté de Maurice Saulo, illustrant six des contes de Perrault (Riquet à la Houppe, le Petit Poucet, Cendrillon, le Petit Chaperon Rouge, Le Chat Botté, et Peau d'Ane). Cet ensemble monumental est complété par les ferronneries protégeant les portes elles-mêmes, représentant les sciences physiques et chimiques, les arts, l'histoire, la géographie et les sciences naturelles. Se transformant en école-musée ou en école-bibliothèque, de nombreux espaces sont agrémentés de vitrines ou décorés de fresques comme celle d'Emile Beaune représentant un planisphère de la faune et de la flore, qui orne le premier étage de l'école des filles. Il en est de même dans l'école maternelle où les frises décoratives du réfectoire, représentant jeux et jouets d'enfants, font échos aux portes d'accès du vestibule, sur le même thème. Aux contes de Perrault des écoles primaires répondent ici les fables de La Fontaine. Enfin, l'extérieur est lui aussi mis à contribution, l'étiquetage des diverses plantations étant prévu afin de faciliter l'apprentissage de la botanique.

AINSI, DÈS L'ENTRÉE,  
LES ÉCOLES PRIMAIRES  
ACCUEILLENT LES ENFANTS  
SOUS UN GRAND PORCHE  
SCULPTÉ DE MAURICE SAULO,  
ILLUSTRANT SIX DES  
CONTES DE PERRAULT



« Riquet à la houppe, le Petit Poucet, Cendrillon, le Chat Botté, le Petit chaperon Rouge, Peau d'âne ... Avec eux c'est de la beauté et du rêve que les enfants emportent dans les yeux. »  
Extrait d'une plaquette de présentation de l'école.



© CAUE 94

# Selon quel style ?



## UN PAQUEBOT AMARRÉ EN PLEINE VILLE

Répondant à des principes hygiénistes et modernistes évidents, le groupe scolaire Jules Ferry semble plus moderne que l'HBM du square Dufourmantelle, évoquant un paquebot amarré en pleine ville.

Dans les écoles rationalistes du XIX<sup>ème</sup> siècle, la variété des matériaux en façade permet une lecture facilitée des forces, distinguant les parties porteuses des parties portées et marquant la différenciation des étages. Le mouvement moderne s'affranchit de ces contraintes constructives, et privilégie un traitement des masses, de la silhouette.

Caractérisé par l'extrême simplicité de ses lignes, le parti pris esthétique est dicté par la modernité des usages. Les toits terrasses remplacent les pans inclinés générant des ombres portées sur les cours, et permettent l'installation de terrasses pouvant servir de solarium ou d'espace pour les séances de gymnastique, « dans un cadre aéré et fleuri »<sup>65</sup>.

Affirmant une ressemblance à un paquebot, l'école en reprend des caractéristiques formelles: une horizontalité affirmée, dans la vision d'ensemble et dans le détail de l'appareillage dont « la continuité des lits de briques à joints creux rejointoyés au ciment noir ont été expérimentés par Dubreuil et Hummel sur le chantier même »<sup>66</sup> ; un jeu de rotondes hémicirculaires ; les retraits successifs des différents volumes en gradin. L'école s'en inspire aussi par de petits détails comme les oculi, identifiables à des hublots. Le style Paquebot, relativement éphémère, est caractéristique des années 1925. Empruntant ici sa plasticité et son langage formel, Hummel et Dubreuil n'emploient pas la radicalité avec laquelle certains architectes, comme Le Corbusier, aborderont ce thème. Symbole d'une « conception technique rationnelle, calculée », l'image du paquebot, comme celle de la voiture ou de l'avion, conduit à une rigueur toute objective et dénuée de tout sentimentalisme. En effet, considérés comme de véritables laboratoires, ces espaces minimums entraînent les architectes vers l'industrialisation et la standardisation des éléments, proche d'une esthétique de l'ingénieur. L'image du paquebot permet un certain dynamisme formel -notamment par le jeu des courbes et contre courbes- qui contre-carre la monotonie et la répétitivité des ouvertures sur de grandes surfaces uniformes. On se rapproche également ici de l'esthétique du « Streamline », prémices du design américain des années 30 et 40, qui attribue des profils aérodynamiques aux objets les plus quotidiens comme le taille-crayon ou le fer à repasser.



Les préaux bénéficient de lumière zénithale. Les grandes baies vitrées peuvent coulisser électriquement afin de s'ouvrir totalement sur la cour.

Contrastant avec une façade arrière plus classique, la façade principale, mise en valeur par son retrait en fond de parcelle, joue de ses nombreux décrochements et courbes qui permettent à l'ensemble de contrarier la rigidité de la ligne droite et de combattre la monotonie. Un plus grand systématisme est présent par le jeu des fenêtres, dont le rythme et l'uniformité ne sont redevables qu'à la standardisation et à la sérialisation des éléments. Recourant là encore aux menuiseries métalliques de l'entreprise Schwartz-Haumont, la délicatesse du trait de ces châssis basculants et coulissants concourt à une esthétique raffinée à laquelle fait écho le mobilier entièrement dessiné par les architectes. Construit en bâti de tubes avec dessus en chêne, encadrement métal et encriers inversables, les tables sont basculantes, et les sièges, basculants également, sont munis de butées en caoutchouc pour éviter le bruit. Les tables et chaises mobiles supplantent ici les bancs-pupitres fixes à deux places, qui constituaient déjà un véritable progrès comparativement aux grandes tabléées de 8 à 10 enfants du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>67</sup>. Ainsi, ce « modernisme le plus complet qui a présidé à la construction et à l'aménagement intérieur »<sup>68</sup> répond au credo hygiéniste avec cette volonté de favoriser, dans l'école Jules Ferry, le soleil, l'air, la lumière et la verdure.

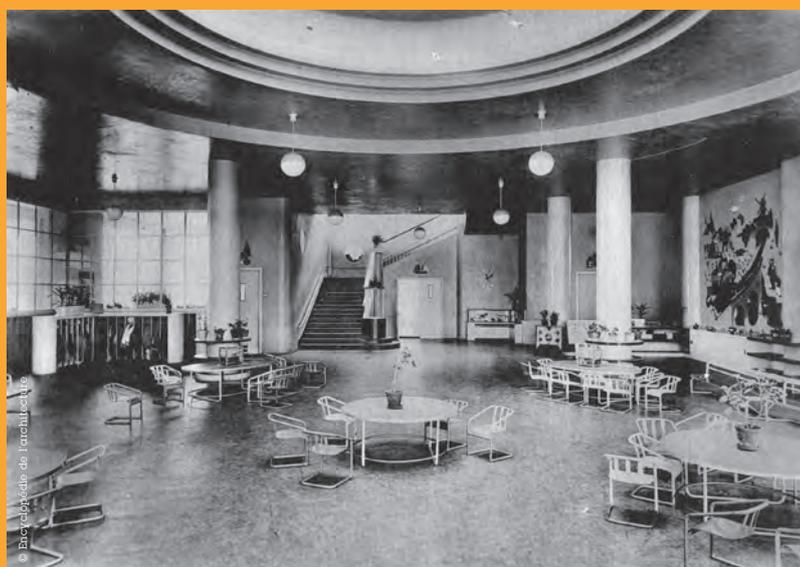
Ainsi, « Préoccupés exclusivement de former une jeunesse instruite, la municipalité n'a reculé devant aucun sacrifice pour que, dans des établissements spacieux, construits et aménagés selon toutes les règles de l'hygiène, les enfants puissent apprendre dans un cadre de lumière et de gaieté. Tous les soins les plus vigilants, les plus attentifs ont été apportés pour que les garanties formelles de bien-être soient procurées à la jeunesse communale dans cet asile moderne où se forment l'esprit et le coeur de l'enfant »<sup>69</sup>.

Aldous Huxley n'hésite pas à qualifier ces nouvelles écoles de « modèle d'élégance sobre et surtout d'ingéniosité [et] d'adaptation à son but »<sup>70</sup>, montrant le dynamisme de ces nouvelles politiques et leur volonté de créer un monde meilleur et de former des hommes nouveaux, alors que d'autres se demandent s'il « n'est [...] pas parfois dangereux de faire comprendre aux enfants les insuffisances de leur chez-soi par des contrastes avec les somptuosités relatives de l'école »<sup>71</sup>.

Ce qui est considéré comme luxe et beauté excessives à l'époque apparaît aussi comme une forme de dignité permise à tous...

## FAVORISER LE SOLEIL, L'AIR, LA LUMIÈRE ET LA VERDURE

« Le modernisme le plus complet a présidé à la construction et l'aménagement intérieur »  
Extrait du compte-rendu du mandat du Maire.



# notes

- 1 FOURCAULT Annie (dir.), *Banlieue Rouge 1920-1960, années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, coll. Mémoires, Paris, éd. Autrement, 1992, p. 12.
- 2 Id., p.17.
- 3 LOUPIAC Claude, MENGIN Christine, MONNIER Gérard (dir.), *L'architecture moderne en France, Tome 1 « 1889-1940 »*, Paris, éd. Picard, 1997, p.167.
- 4 Délibération du Conseil Municipal du 6 février 1927 [Compte-rendu du mandat du Maire 1929-1935, p.8].
- 5 Ils remportent ensemble en 1924 un concours pour une construction scolaire à Fontenay-sous-bois, que Hummel présentera à son diplôme en 1925. (LEPIC Jean-Marc, « Une trilogie en rouge et blanc », *Les années 30 à Maisons-Alfort, Choisy-le-Roi*, CAUE 94, s.d. [1991], p.8)
- 6 Compte-rendu du mandat du Maire 1929-1935, p.9.
- 7 CHENEVIER R., « Une réussite architecturale : les habitations collectives de Maisons-Alfort », *L'illustration*, n° 4775, 8 septembre 1934, p.54. [Archives départementales du Val-de-Marne, cote P 245]
- 8 Reprise de l'expression d'un journaliste de l'époque : A propos du rapport espace libre/espace bâti : « Et ainsi se révèle l'idée directrice, l'idée-force des architectes. Ils n'ont pas bâti pour bâtir, pour loger des habitants en surnombre, mais bien pour les faire vivre dans un cadre supérieur à celui de leur état, de façon à les élever dans l'échelle sociale » (CHENEVIER R., art.cit.)
- 9 Compte-rendu du mandat du Maire 1929-1935, p.10.
- 10 CHENEVIER R., art. cit.
- 11 Cf. la légende de l'illustration in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°6, juin 1935, p. 58.
- 12 Lettre de Dubreuil et Hummel à l'architecte contrôleur des travaux du 21.11.1930 ayant pour objet «Groupe scolaire de Maisons-Alfort « Vert de Maisons »». [AD94 : Cote E-Dépôt Maisons-Alfort 4 M 31].
- 13 CHENEVIER R., art. cit.
- 14 Compte-rendu du mandat du Maire, p.7.
- 15 Id., pp.7-8.
- 16 *L'Architecture d'Aujourd'hui*, art. cit, p. 77.
- 17 LOUPIAC Claude, MENGIN Christine, MONNIER Gérard (dir.), *Op. cit.*, p.219.
- 18 GUERRAND Roger-Henri, *Hygiène*, Paris, éd. de la Villette, 2001, p.86.
- 19 Cf. GUERRAND Roger-Henri, « Henri Sellier, hygiéniste et éducateur, 1919-1939 », in BATY-TORNIKIAN Ginette (dir.), *Cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie*, Paris, éd. Recherches/IPRAUS, 2001, pp.101-109.
- 20 Ce terme figure, en abrégé, sur les plans des architectes reproduits in « Groupe d'habitations à Maisons-Alfort pour l'Office Public d'Habitations du Département de la Seine, Architectes : André Dubreuil et Roger Hummel », *L'Architecte*, 1934, p.106.
- 21 Compte-rendu du mandat du maire, p.13 sq.
- 22 « Groupe d'habitations à Maisons-Alfort pour l'office public d'habitations du département de la Seine, arch. Roger Hummel et André Dubreuil, Prix de Rome », *Chantier*, n°3, 1933. [Archives départementales du Val-de-Marne, cote 34 Fi Maisons-Alfort 6].
- 23 Id.
- 24 Id.
- 25 Compte-rendu du Mandat du Maire, p.13.
- 26 GUERRAND Roger-Henri, *Hygiène*, Paris, éd. de la Villette, 2001, p.68.
- 27 « Groupe d'habitations à Maisons-Alfort pour l'office public d'habitations du département de la Seine, arch. Roger Hummel et André Dubreuil, Prix de Rome », art.cit.
- 28 Expression de Jean-Claude Vigato in VIGATO Jean-Claude, *Doctrines architecturales de l'Entre-deux-guerres*, Tome 1 « Le jeu des modèles, les modèles en jeu », Rapport de recherches CORDA, CEMPA/EA Nancy, 1980, pp. 33-34 et 185.
- 29 Expressions issues de *L'Architecture d'Aujourd'hui*, art. cit., pp. 58 ; 74 ; 76-77.
- 30 Compte-rendu du Mandat du Maire, p.15.
- 31 LEPIC Jean-Marc, « Une trilogie en rouge et blanc », art. cit., p.9.
- 32 Bulletin Municipal Officiel de la ville de Maisons-Alfort, n° 111, dixième année, mars 1935. [Archives départementales du Val-de-Marne, cote P. 100]
- 33 Id.
- 34 Des subventions sont attribuées aux écoles -comme à tout autre programme étatique- répondant aux réglementations alors en vigueur.
- 35 L'ouverture de la commande aux architectes est alors un phénomène nouveau dans les années 30. (LAISNEY François, « Un attique moderne », in *Roger-Henri Expert 1882-1955*, Paris, éd. IFA/Le Moniteur, 1983, p. 117).
- 36 Compte-rendu du mandat du maire, p.18.
- 37 On trouve principalement deux types d'écoles, celles construites en brique, et, depuis le début des années 20, celles qui utilisent le béton armé, qu'il soit brut de décoffrage, enduit ou carrelé. Le choix de ce dernier se fait souvent pour deux raisons, le ralliement aux doctrines du Mouvement Moderne, et la volonté d'accéder à une certaine rapidité d'exécution. Ainsi, l'Ecole de Villejuif inaugurée en 1933, construite dans ce matériau est édifée en 18 mois, tandis que l'école de la rue Küss à Paris est montée dans un temps record de 7 mois, d'octobre 1932 à avril 1933. (LAISNEY François, « Un attique moderne », in *Roger-Henri Expert 1882-1955*, Paris, éd. IFA/Le Moniteur, 1983, pp. 117, 121).
- 38 Bulletin Municipal Officiel de la ville de Maisons-Alfort, n° 111, art. cit.
- 39 COHEN Jean-Louis, *André Lurçat 1894-1970, autocritique d'un moderne*, Liège, éd. Mardaga/IFA, 1995, p. 155.
- 40 Citations tirées de *Le Matin*, 13 novembre 1933, cité in COHEN Jean-Louis, *Op. cit.*, note 37 p.157.
- 41 Titre de l'article consacré à l'école de Villejuif in *Regards*, 6 juillet 1933, p.2, reproduit in COHEN Jean-Louis, *Op. cit.*, p.142.
- 42 *Le Matin*, 13 novembre 1933, cité in COHEN Jean-Louis, *Op. cit.*, p.157.
- 43 Bulletin Municipal Officiel de la ville de Maisons-Alfort, art. cit.
- 44 Id.
- 45 Id., p.2.
- 46 Compte-rendu du mandat du Maire, p.18.
- 47 Ville de Maisons-Alfort, Département de la Seine, *Rapport sur le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire au « Vert de Maisons »*, Dubreuil André, Hummel Roger, architectes SADG, Prix de Rome, juin 1930, 15 pp. [AD94, Cote E Dépôt Maisons-Alfort, 4 M 20].
- 48 Lettre de Hummel et Dubreuil au maire de Maisons-Alfort datée du 4 novembre 1925, 4 pp. dactylographiées. [AD94 : Cote E Dépôt Maisons-Alfort 4 M 20].
- 49 Lettre de Maurice Serre expert, au maire de Maisons-Alfort du 25/07/1938, « Affaire : Groupe scolaire Jules Ferry » [AD94 : Cote E-Dépôt Maisons-Alfort 4M29].
- 50 Rapport des architectes du 1er/10/1934 au sujet des travaux supplémentaires de maçonnerie-béton armé, « Construction du groupe scolaire Jules Ferry au Vert de Maisons » [AD94 : Cote E-Dépôt Maisons-Alfort 4 M 28].
- 51 COHEN Jean-Louis, *Op.cit.*, p.151.
- 52 Id.
- 53 Ville de Maisons-Alfort, Département de la Seine, *Rapport sur le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire au « Vert de Maisons »*, art. cit;
- 54 Id.
- 55 On trouve encore aujourd'hui dans l'école des garçons un dispositif hygiénique mis en évidence par la presse médicale de l'époque. C'est un de ces modèles de séchoir à mains à air chaud, qui ont supplanté les serviettes, « véritables véhicules de microbes ». (Cf. Dr WASSERSTROM, *L'école de Villejuif, architecture et hygiène des nouveaux groupes scolaires*, Thèse de doctorat de médecine, Paris, 1934, cité in COHEN Jean-Louis, *Op. cit.*, note 39 p. 158).
- 56 Ville de Maisons-Alfort, Département de la Seine, *Rapport sur le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire au « Vert de Maisons »*,art. cit.
- 57 Id.
- 58 Compte-rendu du mandat du maire, p.30 : cette expression leur ait empruntée. L'article ne précise pas en quoi c'est moins rigide. Je ne pense pas que ce soit une question de mobilité des cloisons. A priori, c'est sans doute une question d'agencement intérieur vu l'enseignement proposé.
- 59 Ville de Maisons-Alfort, Département de la Seine, *Rapport sur le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire au « Vert de Maisons »*,art. cit.
- 60 COHEN Jean-Louis, *Op.cit.*, p. 145.
- 61 GUERRAND Roger-Henri, « Henri Sellier, hygiéniste et éducateur, 1919-1939 », art. cit., p. 107.
- 62 « Les groupes scolaires Condorcet et Jules Ferry à Maisons-Alfort, MM. Dubreuil et Hummel », *L'Architecture*, 1936, p.52 [Archives départementales du Val-de-Marne, Cote 34 Fi Maisons-Alfort 4].
- 63 Id., p.5.
- 64 GUERRAND Roger-Henri, *Hygiène*, op. cit., p.71.
- 65 Compte-rendu du mandat du maire, p.19.
- 66 LEPIC Jean-Marc, « Une trilogie en rouge et blanc », art. cit., p.10.
- 67 Cf. LAISNEY François, « Un attique moderne », art. cit., p. 116 et CHÂTELET Anne-Marie, *Paris à l'école... qui a eu cette idée folle*, Paris, éd. Picard/Pavillon de l'Arsenal, 1993, p.82.
- 68 Compte-rendu du mandat du maire, p.30.
- 69 Bulletin Municipal Officiel de la ville de Maisons-Alfort, art. cit.
- 70 Cité par COHEN Jean-Louis, *Op. cit.*, p.159.
- 71 GUADET Julien, *Éléments et théorie de l'architecture*, Paris, Librairie de la Construction moderne, Aulanier et Cie, 1901-1904, 4 vol.

# bibliographie

**AMAH,**

*L'école et l'enseignement XVII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle,*  
rapport dactylographié, octobre 1995.

**BATY-TORNIKIAN Ginette** (dir.),

*Cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie,*  
Paris, éd. Recherches/IPRAUS, 2001.

**BRADEL Vincent, CHÂTELET Anne-Marie,**

*Les années 30 à Maisons-Alfort,*  
Choisy-le-Roi, CAUE 94, s.d. [1991].

**CHÂTELET Anne-Marie,**

*Paris à l'école... qui a eu cette idée folle,*  
Paris, éd. Picard/Pavillon de l' Arsenal, 1993.

**CHEMETOV Paul, DUMONT Marie-Jeanne,  
MARREY Bernard,**

*Paris-Banlieue 1919-1939,*  
Architectures domestiques,  
Paris, Dunod, 1989.

**COHEN Jean-Louis,**

*André Lurçat 1894-1970, autocritique d'un moderne,*  
Liège, éd. Mardaga/IFA, 1995.

**COLLECTIF**

*Roger-Henri Expert 1882-1955,*  
Paris, éd. IFA/Moniteur, 1983.

**ELEB Monique, DEBARRE Anne,**

*L'invention de l'habitation moderne,*  
Paris 1880-1914, s.l., Hazan/A.A.M., 1995.

**FOURCAULT Annie** (dir.),

*Banlieue Rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin :  
archétype du populaire, banc d'essai des modernités,*  
coll. Mémoires, Paris, éd. Autrement, 1992.

**GUERRAND Roger-Henri,**

*Une Europe en construction :  
deux siècles d'habitat social en Europe,*  
Paris, éd. la découverte, 1992.

**GUERRAND Roger-Henri,**

*Hygiène,*  
Paris, éd. de la Villette, 2001.

**LE CORBUSIER,**

*La Charte d'Athènes,*  
Paris, éd. de Minuit, 1957.

**LOUPIAC Claude, MENGIN Christine, MONNIER Gérard**  
(dir.),

*L'architecture moderne en France,*  
Tome 1 « 1889-1940 », Paris, éd. Picard, 1997.

**MONNIER Gérard,**

*Histoire critique de l'architecture en France 1918-1950,*  
Paris, éd. Philippe Sers, 1990.

**MONNIER Gérard,**

*L'architecture du XX<sup>ème</sup> siècle, un patrimoine,*  
Paris, éd. Scéren-CRDP de l'académie de Créteil, 2004.

**POUVREAU Benoît,**

*Logement social en Seine-Saint-Denis (1850-1999),  
Itinéraire du Patrimoine,*  
Paris, ADAGP/Inventaire Général, 2003.

**TEYSSOT Georges, MESSER Monique** (dir.),

*Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours,*  
Paris, éd. Flammarion, 1991.

**VIGATO Jean-Claude,**

*Doctrines architecturales de l'Entre-deux-guerres,*  
Tome 1 « Le jeu des modèles, les modèles en jeu »,  
Rapport de recherches CORDA, CEMPA/EA Nancy, 1980.

Une sculpture de Saulo représentant le petit Chaperon  
Rouge dans le jardin central du square Dufourmantelle. →







# Architectures exemplaires en Val-de-Marne : regarder, lire et comprendre l'architecture et la ville

est une collection d'ouvrages qui valorisent le patrimoine architectural et urbain de la banlieue. Ces ouvrages sont conçus comme de véritables outils à partir desquels les enseignants pourront élaborer des visites du territoire du département : les livrets sont complétés de fiches pédagogiques qui permettent une découverte active de la ville par les élèves.

La sensibilisation des élèves à leur cadre de vie, la découverte du territoire de leur ville, l'observation et l'analyse de l'architecture et du tissu urbain dans lequel ils vivent entrent dans une démarche éducative qui vise à impliquer les jeunes dans leur ville et développer leur citoyenneté.

## **Le Centre Départemental de Documentation Pédagogique**

**du Val-de-Marne** est un établissement public du réseau SCEREN-CRDP-CDDP (Services culture éditions ressources pour l'éducation nationale). Il est un centre de ressources éducatives et culturelles au service des personnels de l'éducation nationale, et plus particulièrement des enseignants. Il dispose d'une médiathèque et d'une librairie ainsi que de nombreux services pour aider à la mise en oeuvre des programmes et des dispositifs du système éducatif.

## **Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**

**du Val-de-Marne** est une association qui assure des missions d'information, de conseil, de formation, de rencontre et d'initiative dans les domaines de l'architecture, du paysage et de la ville. Il a été créé par la Loi sur l'Architecture en 1977 pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

prix : 5 €

ISBN : 2-86918-179 5

Réf : 941VM010



Cet ouvrage a reçu le soutien de la DRAC Ile de France